



SNP FORCE OUVRIÈRE

Nice Arenice - 3^e étage

455 Promenade des Anglais

06200 Nice

Tél. : 04 93 21 22 24

Fax : 04 93 21 22 25

mél. : fo.caisse-epargne@orange.fr

site : www.snpfocaisseepargne.org

Avant-propos

Le contexte d'urgence sanitaire inédite que connaît notre pays depuis huit jours n'entame pas notre détermination à défendre les intérêts matériels et moraux des salariés de la Caisse d'Épargne Côte d'Azur.

Le syndicat FO de CECAZ met en œuvre tous les moyens lui permettant d'assurer la continuité de son action syndicale : réunions en visioconférence, télétravail, échanges téléphoniques (audio, conf. call), par mail, par sms, par Messenger, par WhatsApp ou par le biais de son site www.snpfocaisseepargne.org ou encore de son groupe fermé Facebook **SNP FO CECAZ**, voire quelques déplacements exceptionnels...

Cette note est consacrée à l'irruption du virus SARS-Cov-2, dit Coronavirus Covid-19, en CECAZ... Nous évoquons dans celle-ci toutes les informations dont nous disposons sur ce sujet en ce début de semaine 13 de l'an 2020, en vous faisant également part des initiatives d'ores et déjà prises sur le plan syndical dès le stade 2 de l'épidémie, afin de vous défendre le mieux possible.

Informations adhérent **FO**

" COVID-19 " À LA CECAZ (1)

PRÉAMBULE

Bien entendu, nous devons d'abord nous assurer que toutes les dispositions de sécurité et de moyens avaient été prises pour mettre à l'abri les salariés du Coronavirus Covid-19.

Dans cette perspective, notre organisation syndicale avait adressé à François Codet, Président du Directoire de la CECAZ, dès le vendredi 6 mars 2020, un courriel pour exiger du Directoire **la fermeture de nos agences aux flux physiques** afin que seuls **les rendez-vous physiques indispensables soient honorés, mais dans des conditions de sécurité sanitaire optimales** (gels hydro-alcooliques, gants, masques, distance d'au moins un mètre cinquante vis-à-vis des clients, etc.).

Nous avons réitéré cette interpellation du Président du Directoire le vendredi 13 mars 2020 par **un mail un peu plus pressant**, ainsi que le mardi 17 mars 2020 au matin par le truchement d'**une entrevue physique avec François Codet intentionnellement non programmée...**

Nous avons également participé le jeudi 12, le lundi 16 et le mardi 24 mars dans le cadre de la *Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail* (CSSCT) du CSE aux échanges d'informations avec la DRH.

Comme nous nous y attendions, à l'instar de BPCE, **le Directoire a dans un premier temps tergiversé sous des prétextes parfois fallacieux ou à tout le moins discutables**, notamment celui qui consiste à invoquer le fait que la banque aurait été déclarée selon BPCE « activité prioritaire réquisitionnée par l'État » ; l'emploi de « réquisition » étant de notre point de vue **un abus de langage**.

Pour synthétiser le premier échange FO / François Codet, ce dernier a admis qu'il convenait de **réduire très sensiblement les flux physiques des clients en agence**. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle **les entrées des clients sont désormais filtrées, grilles baissées**. Les rendez-vous physiques honorés sont ceux qui sont réellement inévitables. Bref, la discussion du 17 mars a surtout porté sur **les modalités de filtrage**, sachant que la proposition FO du 6 mars dernier en était précisément une. En outre, cette dernière était compatible avec la demande de l'État... ■

DIALOGUE SOCIAL OU PAS ?

Le mardi 17 mars, le Directoire n'avait toujours pas consulté les trois organisations syndicales représentatives (OSR) sur la question pourtant cruciale de l'épidémie du Covid-19 en cours, ni même le Comité Social et Économique (CSE) d'ailleurs. En effet, nous avons soutenu qu'échanger avec la CSSCT du CSE était très insuffisant. Nous en avons donc fait reproche à François Codet. Ce dernier s'est engagé à corriger le tir. Ce qui fut fait dès le samedi 21 mars dernier pour les OSR, sachant qu'une deuxième réunion est programmée le mercredi 25 mars. Pour sa part, le CSE se réunira comme prévu le jeudi 26 mars 2020, mais trop tardivement à notre goût compte tenu d'**une situation extraordinairement risquée**.

Un directoire un peu dur de la feuille...

Propositions FO

Compte tenu de la situation très exceptionnelle et de la fatigue des équipes sur leurs lieux de travail, **le syndicat FO a également proposé un aménagement de leurs horaires, des roulements d'équipe, le plus de télétravail possible, ainsi que la fermeture des agences le samedi matin et des fonctions support le vendredi matin.**

Nos exigences !

Nous mettons en doute les opérations de désinfection et/ou de décontamination conjuguées à un retour des équipes à J + 1 en cas de suspicion au Covid-19 de tel ou tel collègue sur un site, quel qu'il soit, sachant que **la charge virale du Covid-19 se transmet principalement entre êtres humains**. Dès lors et dans ce cas, **pour FO, tous les salariés devraient être placés en quarantaine chez eux au nom du principe de précaution !**

Le syndicat FO intervient régulièrement pour **faire cesser immédiatement tout suivi de nature commerciale**. FO ne tolérera aucune pression en la matière. ■

« ÊTRE ESSENTIELS À LA NATION »

Pourquoi exposer inutilement les salariés ?

Le métier de la banque étant considéré par l'État comme « essentiel à la Nation », du côté de nos dirigeants, le pas était dans un premier temps allègrement franchi pour considérer abusivement que nous étions « réquisitionnés » comme précédemment précisé. Ce qui leur donnait un prétexte tout trouvé pour **exposer inutilement la santé de nos commerciaux jusqu'en début de semaine 12 et plaie ainsi à BPCE, la FBF et l'État...** D'ailleurs, à l'instar de BPCE, la direction a contesté dès le début de l'épidémie **l'exercice individuel du « droit de retrait »**, alors qu'en définitive, seul le Juge est compétent en la matière, ce dernier étant tenu de vérifier que toutes les précautions avaient été concrètement prises par l'employeur pour chacun de ces cas.

Quelques informations utiles

- ☛ Nous nous devons néanmoins de **remettre les moyens de paiement à nos clients.**
- ☛ **Les moyens de paiement (chèquiers, cartes bancaires) en stock dans nos agences sont expédiés par voie postale à nos clients.** Désormais, c'est BPCE qui envoie les IP commandés.
- ☛ **5 000 reports d'échéances de 6 mois pour nos clients professionnels** sont envisagés.
- ☛ Nous devons également **accompagner nos clients professionnels en matière de trésorerie**, ne serait-ce que pour **les aider à payer les salaires de leurs salariés en fin de mois...**
- ☛ Les entrées en relation (EER) se font désormais par l'E-Agence dont l'équipe a été renforcée. ■

DERNIÈRES NOUVELLES DU FRONT

☛ Sur 1 600 salariés :

Les salariés !

☛ **300 salariés sont absents**

(200 en moyenne pour garde d'enfants + 100 en arrêt maladie)

☛ **300 salariés sont en télétravail** (ou pas)

Les fonctions support

☛ S'agissant des fonctions supports, **les équipes des 2 fois deux bâtiments, de l'Arénas et de La Baume, se partagent les espaces laissés libres par nos collègues absents** afin de pouvoir optimiser l'application des « *gestes barrières* ». Les unités sont donc désormais éclatées, y compris les *Centres Habitat*, dont les équipes alternent un jour sur deux et ne se croisent pas.

Des agences fermées

☛ **Une dizaine d'agences sont carrément fermées faute d'effectifs suffisants**, principalement dans les Alpes-Maritimes, et sachant qu'ouvrir une agence avec un seul salarié est carrément exclu.

Roulement

☛ **Les effectifs des agences font l'objet d'un roulement**, d'une rotation, dès lors que les collègues sont au nombre d'au moins 8 (5 dans les A-M, 3 dans le Var), à raison de 4 le matin, les 4 autres étant chez eux ; puis les 4 autres tiennent l'agence l'après-midi, les 4 du matin restant chez eux.

☛ **Les horaires du CRC ont été adaptés à l'effectif réduit, donc eux aussi réduits :**
8h30 - 18h00.

Les masques

☛ Le stock de **65 000 masques** ffp2 dont disposait la CECAZ a été offert par *Jacques-Olivier Hurbal* à l'hôpital Pasteur du CHU de Nice avec la consigne de penser également à leurs collègues varois. **On peut s'interroger sur le fait qu'une partie, ne serait-ce qu'infime, de ces masques n'ait pas été attribuée aux salariés les plus exposés de CECAZ...**

Le ménage

☛ **Le ménage des agences est réduit pour faire des économies car le coût des désinfections/décontamination n'avait pas été budgété par la CECAZ...**

☛ **Pour les autres, ceux qui sont exposés au Covid-19, les suspicions de contamination se multiplient, hélas.**

Des suspicions de Covid-19 se multiplient

☛ **Outre plusieurs agences, l'immeuble Quadra de l'Arénas a ainsi été très affecté** puisque les étages Q1 (*direction commerciale*), Q3 (*engagements et recouvrement*), Q4 (*Banque en ligne*), Q5 (*Middle part et pro et Crédits*), Q8 (*DRH*) ont été désinfectés et/ou décontaminés ; ainsi que les A5 et A7 de l'autre immeuble. **La Baume** a été l'objet d'une alerte aux *Successions*. ■

* * *

S'agissant de l'indispensable préservation de la santé des salariés, le syndicat FO rappelle la responsabilité civile et pénale de nos dirigeants. Il n'exclut pas de prendre à partie les plus récalcitrants d'entre eux...

Compte sur FO !

Nous t'invitons pour l'heure à te mettre à l'abri du Covid-19 et de protéger tes proches. ■